

# Flash marchés

---

## La chute des grands indice boursiers

Les grands indices boursiers ont touché la semaine dernière leurs plus bas de l'année avec des pertes de près de 20% depuis janvier. Ce faisant, ils revenaient sur les niveaux pré-covid de fin 2019. Depuis ils ont rebondi avec une volatilité à l'image des incertitudes qui pèsent sur les marchés financiers.

Une conjonction de vents contraires s'est en effet opérée. Les blocages des chaînes logistiques (et le renchérissement du coût des échanges) ne se sont jamais complètement résorbés depuis le début de la pandémie et ont été entretenus jusqu'à aujourd'hui par une politique sanitaire chinoise de va-et-vient en matière de mesures « zéro covid ». Une situation d'autant plus dommageable pour les entreprises depuis 2 ans et demi qu'elles n'ont pas encore eu le temps, les compétences ou les moyens financiers pour relocaliser ou rapprocher géographiquement leurs sites de production ou d'assemblage. Par ailleurs, l'inversion programmée des politiques monétaires des banques centrales occidentales représente un fait majeur pour les économies et les marchés financiers. Qualifiées d'extraordinaires, ces politiques monétaires ont conduit depuis la crise financière de 2008 non seulement à un gonflement sans précédent de la taille des bilans des banques centrales par le jeu de leurs achats d'actifs financiers, mais aussi à des taux directeurs nuls ou négatifs. La décision a été longtemps retardée, de ne plus rester dans ce cadre qui pousse à l'endettement des agents économiques, Etats, entreprises et ménages, et à une mauvaise allocation d'actifs (par l'éviction des investisseurs institutionnels des marchés de dettes souveraines au profit des banques centrales, et « fléchage » vers des actifs plus risqués et moins liquides). Nous sommes à un moment de bascule sur les marchés, qui marque cette année la fin de près de 4 décennies de baisse du coût de la dette. Or, ce changement de régime monétaire s'est d'autant plus durci que les banquiers centraux se sont rendus à l'évidence que l'inflation nouvelle était là pour durer et se diffuser. Une inflation dont la maîtrise est leur premier mandat. Enfin, les entreprises sont particulièrement affectées par les coûts de l'énergie. L'épisode des confinements avait révélé l'importance de nos dépendances géostratégiques à des matériaux essentiels – et rares – dans le cadre du processus des transformations écologique et digitale de nos sociétés. Celui du conflit en Ukraine montre à quel point l'Union européenne a lié son équilibre énergétique communautaire (mécanisme de prix et approvisionnement) à des accords bilatéraux russo-allemands.

Ces différents points de faiblesse pour les marchés financiers se conjuguent donc sur fond de tensions géopolitiques exacerbées et de logiques d'affrontement. Comme nous vous l'avions dit lors du déclenchement de l'offensive russe en mars, les portefeuilles des mandats sont positionnés dans leurs composantes actions pour s'adapter à ce nouveau monde ; ils avaient cédé dès les premiers jours de l'année une part de leurs positions de façon à sécuriser des plus-values et diminuer leur exposition. La composante taux était est, pour sa part, conçue pour amortir un mouvement de hausse des taux alors que l'inflation s'installe durablement.

Ainsi la volatilité récente et l'ajustement à la baisse de la valorisation des actifs nous permettent aujourd'hui de saisir des opportunités et de décliner nos thématiques de long terme, travaillées en amont dans le cadre de nos Perspectives Economiques et Financières. Celles-ci s'articulent autour des changements structurels qui redéfinissent les priorités des Etats, des thèmes porteurs d'avenir, leviers d'une croissance durable et de qualité, et de la capacité d'adaptation. Autant de cadres d'investissement pour accompagner au mieux, comme actionnaire ou créancier, les ruptures à l'œuvre de nos sociétés.

**Francis JAISON**

Directeur Général Délégué en charge des Gestions  
Achevé de rédiger le 06/10/2022

**Retrouvez l'ensemble de nos analyses sur notre site internet [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)**

Ce document est établi par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 24 901 254 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.

Il contient des opinions et analyses conçues par Covéa Finance à partir de données chiffrées qu'elle considère comme fiables au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier. Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit. Covéa Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document.

Toute reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance.